

Éditorial

Nucléaire encore, nucléaire toujours ... et puis ?

Pour des gens comme nous qui traitons des problèmes de la paix, l'arme nucléaire apparaît comme une obsession. Leurs deux seules et dernières utilisations datent de plus de 60 ans. Depuis, nombre de guerres ouvertes ou larvées se sont déroulées et se déroulent encore. Elles aussi méritent notre attention active, mais pourrait-on encore parler de paix après emploi des armes nucléaires modernes ?

Chacun se pose la question : « Après une guerre nucléaire, que restera-t-il à sauver ? ». Le monde se retrouvera dans un état comateux qu'il sera difficile de qualifier du mot de paix avec tout ce qu'il comporte d'espoir et de bonheur potentiel.

Steve Hawkins, astrophysicien de renom, réclame aujourd'hui l'accélération des recherches de planètes qui disposeraient d'une atmosphère et de conditions climatiques compatibles avec les formes de vie qui existent sur terre. Il juge en effet que les menaces sur la survie de l'humanité sont telles qu'elle doit se procurer des moyens d'y échapper. Il n'est pas un plaisantin. Parmi les menaces, il met en bonne place le cauchemar d'une guerre nucléaire.

Tout indique cependant que les promoteurs d'un armement nucléaire restent sinon majoritaires, du moins assez puissants pour non seulement empêcher son élimination, mais encore pour le moderniser et lui conférer des missions nouvelles.

Comment est-il possible d'abuser le public, les citoyens d'une manière aussi cynique ? Loin de s'atténuer et, moins encore, de disparaître, la menace d'utilisation d'armes aussi destructrices s'amplifie d'année en année, dissipant tous les espoirs exprimés à la fin de la guerre froide. Il n'y a pas d'exemple d'existence innocente d'un armement quelconque. Les outils sont là; il suffit d'un fou, d'une méprise ou de tout autre concours de circonstances pour qu'ils soient utilisés, quelles que soient les précautions, les mesures de sauvegarde mises en place. En cas de transgression, Hiroshima et

Nagasaki apparaîtraient comme d'aimables plaisanteries en face de dégâts quasi irréversibles dus à des échanges d'armes nucléaires toujours plus sophistiquées.

Aucune puissance ne pourra justifier par un argument rationnel de s'en remettre à une soi-disant suprématie apportée par les armes nucléaires. La menace d'une terreur qui ne laisserait personne indemne et apporterait une misère irrémédiable de chaque côté, n'apporte aucune garantie de dissuasion.

Trois exemples choisis pour leur actualité immédiate illustrent ce propos.

- La France vient de connaître une période électorale agitée, où concepts tant idéologiques que pragmatiques se sont confrontés. Il est remarquable qu'à l'exception de candidats marginaux dont le message est resté confidentiel, aucun des adversaires majeurs n'a mis en cause la force de frappe, c'est-à-dire la possession d'un armement nucléaire.
- Le Royaume-Uni décide de moderniser et de renouveler l'armement nucléaire de ses sous-marins Trident.
- La réunion, début mai à Vienne, de la conférence annuelle préparatoire à la conférence quinquennale d'examen du traité de non-prolifération nucléaire (TNP) est un non-événement. Jozef Goldblat, qui y a représenté le GIPRI, en témoigne et suggère dans ce bulletin différentes mesures destinées à renforcer le traité et à éviter qu'une telle situation ne se reproduise. Les illusions de la suprématie et de la dissuasion prévalent toujours.

(suite page 2 ...)

Sommaire :

Editorial : Nucléaire encore, nucléaire toujours ... et puis ? (J.P. Stroot)	1-2	Actualité : Le Thorium comme combustible dans un réacteur nucléaire -- le nouveau risque de prolifération ? (G. Harigel)	4
Regrets	2	Actualité : Vers la coopération nucléaire Inde - Etats-Unis (S. Ragusa)	5-6
Actualité : Qu'y a-t-il de si avantageux dans la guerre et de si minable dans la paix ? (N. Willard)	2-3	Irénologie : La recherche pour la paix et son double (I. Rens)	6-10
Actualité : Réviser le processus d'examen du TNP (J. Goldblat)	3-4	Projets : 19ème cours d'été	11
Publications	4	Projets : Système monétaire international (P. Leconte)	12

Que faire ? Que peuvent décider les citoyens dans les pays les plus démocratiques quand leurs gouvernants de tous horizons politiques les maintiennent avec hypocrisie dans l'illusion et le mensonge ?

Jean Pierre Stroot

Regrets

C'est avec beaucoup de peine que nous déplorons le décès du Professeur Jovan Patrnjic, président de l'institut international de droit humanitaire de San Remo. Il était notre voisin dans nos locaux de la Voie creuse. Très souvent, nous échangeons nos craintes et nos espoirs. Nous présentons à sa famille et à nos collègues et amis de l'IIHL nos condoléances sincères et émues à l'occasion de cette perte que nous ressentons tous.

Actualité

Qu'y a-t-il de si avantageux dans la guerre et de si minable dans la paix ?

Toute l'histoire connue de l'humanité montre que la guerre est aussi courante que le rhume de cerveau et qu'elle ne montre aucun signe de ralentissement et moins encore d'arrêt au XXI^e siècle. Il peut donc être utile de se demander ce qu'elle présente de si avantageux. Sa première motivation est peut-être la peur de la mort que tous les hommes connaissent et craignent. Contrairement aux femmes, ils ne sont pas totalement impliqués dans la permanence de la vie et, ainsi, la mort les menace plus directement. Enfin, tuer quelqu'un d'autre et l'observer est un moyen sûr de se rassurer d'être soi-même encore en vie. De fait, tuer des animaux par sport offre probablement la même sensation de réconfort du simple fait de donner la mort plutôt que de la recevoir.

L'héroïsme lui-même est très surfait et vaut d'être examiné de plus près. Dès les premières épopées, le héros, qui en est l'épine dorsale, est celui qui, au risque de sa propre vie, prend celle des autres. Quel autre trait d'héroïsme ont montré Achille ou Napoléon ? Le sacrifice est tout à fait autre chose, car la mort de la victime y est censée apporter la récompense divine et est peut-être un signe de résurrection. Les peuples chasseurs primitifs honoraient d'ailleurs leurs animaux totems et les imploraient pour obtenir une nouvelle naissance. Les rois, qui étaient mis à mort en grandes pompes dans nombre de cités devaient trouver une nouvelle naissance divine et la résurrection. Le vrai sacrifice célèbre le caractère sacré unique de la vie, même si cela paraît contradictoire. En effet la victime est choisie autant que possible pour sa qualité exceptionnelle : l'agneau le plus blanc, le taureau le plus noble, un roi, une reine ou une princesse. Mais quand cette « sainteté » a disparu, il peut s'en suivre par un détour, la sélection d'un bouc émissaire qui porte en lui la totalité des péchés ou des tabous brisés d'une communauté.

La peur de la mort, le pouvoir et la guerre

Donner la mort en temps de guerre est aujourd'hui bien organisé, largement étalé et avidement recherché par ceux qui dominent les sociétés. Depuis le début, la possibilité de tuer

d'autres êtres humains représente l'art le plus accompli et le signe le plus visible du pouvoir et de la valeur. Il n'est pas étonnant que la guerre ait été appelée le sport des rois, bien qu'elle fut trop souvent le sport obligé des plus pauvres.

Depuis la première guerre mondiale une peur malsaine de la mort s'est répandue et la rédemption n'est désormais plus assurée à celui qui se sacrifie volontairement. Aujourd'hui les écrans TV et les jeux vidéo sont bourrés de morts par procuration dans des récits de fiction ou des bobines d'actualité sur la mort dans ses aspects les plus sanglants et les plus meurtriers. Cependant l'effet n'en a pas été de prévenir le spectateur contre la peur, ou de le préparer au sacrifice, mais d'accroître son anxiété, sa lâcheté et sa dérobade. Aujourd'hui le champ de bataille est devenu l'endroit où le surarmé tue le sous armé et le sous protégé d'aussi loin que possible et d'un endroit aussi sécurisé que le permet la technologie la plus moderne. Les tueurs dans la guerre sont devenus des étrangers pour leurs victimes.

La guerre et la fièvre guerrière brouillent ou effacent toutes les émotions étrangères à la haine ou à la peur profonde. Seuls ceux qui détiennent le pouvoir réel, surtout s'il est mortifère, pensent qu'ils sont exemptés de son utilisation à eux-mêmes ou sont temporairement délivrés de leurs propres peurs. Le marquis de Sade était un couard comme le montre son envie d'infliger de la souffrance au faible et à l'impuissant. La plupart des tortionnaires sont peut-être des couards. En infligeant la douleur ou la mort aux autres ils ressentent le secret plaisir que cette douleur et cette mort ne sont pas infligées à eux-mêmes.

Restent les bénéfices que la guerre peut apporter à quelques-uns. Fabriquer des armes pour tuer a été et reste une affaire en pleine prospérité, d'autant plus que les armes ont une courte durée de vie dans les étagères. Les guerres servent également à distraire l'attention du public des problèmes locaux comme la pauvreté et les sans-abri. Elle déplace l'attention, tant par les mots que par l'image, vers des assassinats qui se déroulent dans des lieux dont les noms et les emplacements ne sont pas reconnus par le public et dont langues et cultures lui restent totalement étrangères.

Les autres bénéficiaires de la guerre sont les médias. La guerre fait les titres et les histoires qui frappent. Ses seuls

compétiteurs sont les désastres naturels. C'est ainsi que la TV, avec ses écrans de scène de boucherie et de destruction, hypnotise le spectateur qui voit beaucoup et comprend peu.

Enfin, la guerre apporte une autorité indiscutée aux chefs d'état, présidents et premiers ministres, qui en obtiennent rémission de toutes leurs fautes précédentes. Le patriotisme concourt à l'avantage politique. La guerre et les crises engendrent également une génération de menteurs rétribués qui ont le talent de raconter des histoires et de les faire croire. Leurs hurlements étouffent la dissidence et prévalent sur ceux qui tentent de disséminer quelque peu de réalité.

Qu'y a-t-il de si pauvre à propos de la paix ?

D'abord, celle-ci ne crée pas d'émotions aussi fortes que le patriotisme. En fait, ceux qui « aiment la paix » sont souvent considérés comme des éléments subversifs. La paix est une

nouvelle bien moins dramatique, qui laisse aux gens loisir d'évaluer leurs problèmes immédiats. Ils peuvent alors ne pas aimer ce qu'ils voient et essayer de le changer.

Pour les marchands d'armes la paix a formellement représenté des périodes étriquées jusqu'au jour où les chefs d'État ont claironné l'idée qu'en temps de paix il faut continuer à s'armer avec les technologies les plus récentes. Pour les militaires professionnels et pour les mercenaires, les affaires ralentissent jusqu'à la création de nouvelles crises, comme, par exemple, une guerre contre les terroristes. Ainsi vont les choses, ainsi ont-elles été et cela continue. Il a fallu trop de temps au peuple pour comparer ce qui est bon à propos de la guerre et ce qui manque d'attrait dans la paix, et pour ensuite se lever et intervenir. Il est certainement plus que temps de trouver de meilleurs moyens de vendre la paix et une vie correcte.

Nedd Willard

Actualité

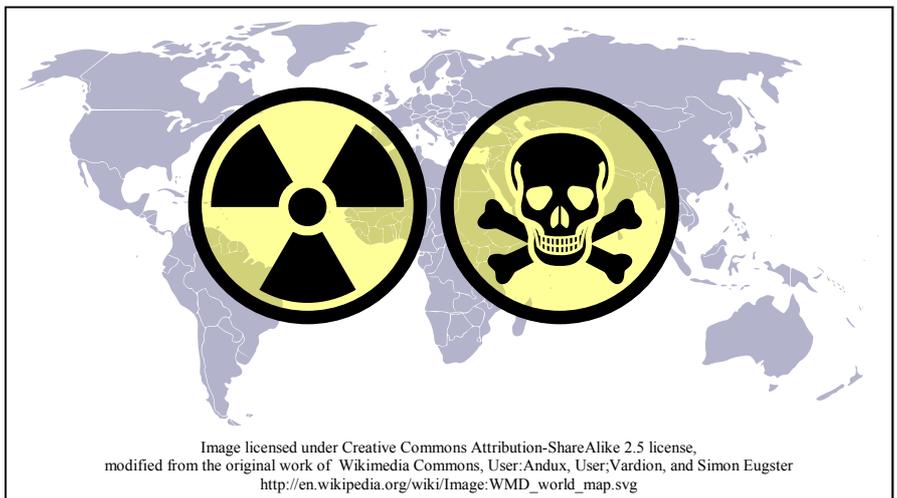
Réviser le processus d'examen du TNP

Suivant la décision des états parties au traité de 1968 sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), une conférence d'examen se tient tous les cinq ans pour évaluer la mise en oeuvre des engagements pris sous le traité et pour identifier les domaines où du progrès pourrait être réalisé. Avant chaque conférence d'examen, un comité préparatoire se réunit en vue de promouvoir l'implémentation du TNP ainsi que son universalité. La première réunion de ce comité en préparation de la conférence d'examen de 2010 s'est tenue au début de mai 2007. Elle a tourné à un quasi fiasco. Pratiquement la moitié du temps alloué à la conférence s'est perdue dans des disputes sur des matières de procédure, par exemple, savoir si l'ordre du jour devait traiter du « respect » ou du « respect total » du TNP. Par ailleurs, les conclusions de la conférence, traditionnellement tirées par le président, ont été ramenées au rang de document de travail. Quelques déclarations intéressantes ont été faites par les participants, mais il n'y eut pas de discussion. Le seul résultat concret a été l'accord sur la date et le lieu de la prochaine réunion (Genève, du 28 avril au 9 mai 2008).

Pour renforcer le TNP – ce qui est le but reconnu de la conférence d'examen -- les participants doivent en premier pallier à ses défauts. En effet, les résultats de presque quatre décennies de fonctionnement du traité révèlent de sérieuses lacunes et ambiguïtés ainsi que des interprétations divergentes qui menacent tout le système international de non-prolifération.

Voici les questions qui devraient être examinées :

- Selon l'article IX du TNP, un état doté d'armes nucléaires est un état qui a fait exploser un dispositif nucléaire avant le 1er janvier 1967. Un état non doté d'arme nucléaire qui a fait exploser un dispositif nucléaire après cette date peut-il être gratifié des avantages dont il



jouerait s'il était un état doté ? Peut-on autoriser des exceptions ?

- L'article I du TNP interdit aux états dotés d'armes nucléaires d'aider les états non dotés à fabriquer ou acquérir de quelque autre manière des armes nucléaires. Est-ce que les états non dotés sont soumis aux mêmes obligations que les états dotés ?
- L'article III du TNP définit les restrictions concernant la fourniture de matériaux et d'équipement nucléaires pour un usage civil à tout état dépourvu d'arme nucléaire. Ces mesures appelées garanties nucléaires sont-elles complètes et s'appliquent-elles même quand le récipient n'est pas partie au traité ?
- En vertu de l'article IV du TNP, les parties en mesure de le faire s'engagent à contribuer au développement des applications de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques dans les territoires des états parties dépourvus d'arme nucléaire. Cette clause couvre-t-elle l'enrichissement de l'uranium et le retraitement du plutonium ?

- L'article V du TNP concerne les applications pacifiques d'explosions nucléaires. Cette clause reste-t-elle juridiquement valable à la lumière du traité d'interdiction complète des essais qui a été signé en 1996 mais qui n'est pas encore en vigueur ?
- En vertu de l'article VI du TNP, les parties sont tenues de négocier l'arrêt de la course aux armes nucléaires et le désarmement. Quelles mesures faut-il prendre pour arrêter la course ? Qu'entend-on par désarmement : réduction, limitation ou élimination des armes ? L'abolition des armes nucléaires doit-elle précéder le désarmement général et complet ?
- L'article VII du TNP confirme le droit de tout groupe d'états de garantir l'absence totale d'armes nucléaires sur leur territoire. Pourquoi les états dotés d'armes nucléaires insistent-ils à garder le droit de faire transiter des armes nucléaires à travers des zones dénucléarisées ?
- L'article X du traité spécifie les conditions sous lesquelles chaque partie a le droit de se retirer du traité. Quelle pourrait donc être la réaction des autres parties et, en particulier, celle du Conseil de sécurité des Nations Unies ?
- Comme le stipule l'article III du TNP, l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA) emploie les garanties nucléaires pour vérifier l'observance des obligations contractées par les parties. Quel mécanisme international devrait traiter les plaintes de non-respect autres que celles liées aux mesures prises par l'AIEA ?

En vertu de la résolution 984 du Conseil de sécurité des Nations Unies les états non dotés d'arme nucléaire, parties au traité, ont obtenu l'assurance, assortie de conditions, que des armes nucléaires ne seraient pas utilisées contre eux. Les puissances nucléaires vont-elles rendre cette assurance inconditionnelle comme le demande la majorité des parties ?

La guerre annule de fait certains traités conclus antérieurement entre les belligérants. Le TNP est-il censé rester valable en temps de guerre comme en temps de paix ?

La prise en compte des questions relevées ci-dessus peut conduire à des interprétations agréées des clauses controversées du TNP. Celles-ci pourraient être incorporées dans un ou plusieurs protocoles au traité et en assurer la pérennité.

Jozef Goldblat

Actualité

Le Thorium comme combustible dans un réacteur nucléaire -- le nouveau risque de prolifération ?

Tout engin explosif nucléaire, c'est-à-dire basé sur le déclenchement d'une réaction en chaîne incontrôlée, implique la possession de matériaux fissiles, que ce soit par les états ou d'autres entités. Il en existe d'énormes stocks : d'une part de l'uranium enrichi à plus de 80 % en son isotope 235, produit le plus souvent par centrifugation (méthode utilisée aujourd'hui en Iran) et, d'autre part, du plutonium 239, extrait après trois années d'irradiation du combustible utilisé dans les réacteurs civils. Il y en a assez pour fabriquer des milliers d'armes de type Hiroshima/Nagasaki. Le plutonium, extrait de combustible irradié plus longtemps, peut également être utilisé pour les armes avec toutefois un peu plus de difficulté à cause de sa contamination par d'autres isotopes et de son intense radioactivité. Ces matières premières sont soumises à la surveillance étroite des pouvoirs politiques, car leur accessibilité, leur production et leur transfert entre états sont soumis aux clauses du traité de non-prolifération (TNP). Jozef Goldblat analyse l'avenir de ce traité dans une brochure récemment publiée par le GIPRI destinée à la conférence préparatoire à la conférence d'examen du TNP.

Cette courte note porte sur la source potentielle d'une autre matière fissile utilisable pour la construction d'armes nucléaires. Il s'agit de l'uranium 233 qui ne soulève pas encore l'attention suffisante ni du public ni des négociateurs à la conférence du désarmement (CD). Il pourrait néanmoins poser au TNP une menace semblable à celle des autres matériaux déjà mentionnés. Cet isotope devrait être soumis au même contrôle que ceux-ci. Il est produit par irradiation du thorium, un élément

chimique trois fois plus abondant dans la nature que l'uranium. Il peut être utilisé de façon avantageuse dans les surgénérateurs en construction, en particulier en Inde et en Chine. Le thorium irradié produit l'élément protactinium, qui se désintègre rapidement en uranium 233, facilement extrait sans perturber le cycle de combustion. Il permet d'obtenir en deux mois une quantité significative d'uranium 233 pratiquement pur. Celui-ci apparaît parfaitement adapté à la construction d'une arme nucléaire. Cependant à notre connaissance il n'en a pas encore été utilisé à cet effet. Le stock d'uranium 233 reste encore restreint aux États-Unis, mais il fait l'objet d'un intérêt accru de la part du complexe militaro-industriel.

Gert Harigel

Publications

Nous saluons la publication du premier numéro du bulletin mensuel "What bugs you?" publié par le "BioWeapons Prevention Project" (BWPP). cf. le site web www.bwpp.org.

Vers la coopération nucléaire Inde - Etats-Unis

Le 18 juillet 2005 les Etats-Unis annonçaient l'intention d'ouvrir une coopération nucléaire avec l'Inde. Cette coopération, qui répond aux exigences étasuniennes de faire contrepoids à la Chine, semble être le point de départ du bouleversement concret d'une politique de coopération multilatérale en matière de non-prolifération.

Officiellement présenté comme une bonne solution pour intégrer l'Inde dans le régime de non-prolifération, étant donné qu'il n'est pas possible à ce pays d'adhérer au TNP sans renoncer à son armement nucléaire, cet accord répond plutôt à la logique des alliances. La question de la légalité de cet accord, par rapport aux obligations étasuniennes au TNP, est assez controversée.

Légalité d'un accord de coopération nucléaire Inde-USA en question

Bien diffusée est l'idée que cet accord enfreint l'article I du Traité de Non-prolifération selon lequel les Etats dotés d'armes nucléaires s'engagent à « n'aider, n'encourager, ni inciter d'aucune façon un Etat non doté d'armes nucléaires, ..., à fabriquer ou acquérir...des armes nucléaires »¹. Le Traité définissant un Etat doté d'armes nucléaires comme « un Etat qui a fabriqué et fait exploser une arme nucléaire ou un autre dispositif nucléaire explosif avant le 1er janvier 1967 », l'Inde ne peut pas être considéré formellement comme un Etat doté d'armes nucléaires, même si elle en possède.

La préoccupation principale tient au fait que l'Inde n'est pas partie au Traité, et n'est donc pas tenue de fournir des garanties complètes sur son programme nucléaire.

Cet accord soulève des inquiétudes

Ces inquiétudes sont accrues par le fait qu'aucune séparation n'existe en Inde entre programme nucléaire civil et militaire. En fournissant assistance à l'un on risque alors de soutenir l'autre aussi. En deux mots au moment où on se bat pour mettre fin à la production de matières fissiles on aide l'Inde à en produire.

Les Etats-Unis ont demandé à l'Inde de séparer les installations militaires de celles destinées aux usages civils comme l'une des conditions à leur coopération. A ce stade, en ne suivant aucun critère logique, cette séparation satisfait surtout le souhait indien de classer le plus grand nombre possible d'installations comme civiles, susceptibles de recevoir le combustible des Etats-Unis. Cela lui permettrait de consacrer ses réserves internes d'uranium aux installations classées comme militaires qui restent en dehors des garanties internationales.

En particulier le plan de séparation prévoit que la moitié des 16 réacteurs indiens sera classée comme installations civiles et donc soumise aux garanties de l'AIEA. En outre, ces garanties

prendront effet quelque part entre 2007 et 2014. De toute façon, soumettre quelques installations aux garanties de l'AIEA n'a qu'une valeur symbolique (même si l'Inde les accepte comme permanentes) plus que de fond, car il reste à l'Inde un programme nucléaire militaire en dehors de toute garantie.

En réalité l'accord ne comporte aucune violation formelle du TNP. L'Inde en fait n'est pas partie au Traité et ce dernier n'interdit pas la fourniture de technologie et de combustible nucléaire aux Etats non partie, qui par ailleurs ne sont pas obligés de fournir des garanties intégrales sur leurs installations civiles comme doivent le faire les Etats parties.

Pour corriger cette situation qui paradoxalement pénalise les Etats parties au Traité et non dotés d'armes nucléaires par rapport aux Etats non parties, depuis 1992, le Groupe des Fournisseurs Nucléaires (GFN) soumet les exportations de technologie et combustible nucléaire à la condition essentielle de soumettre les installations aux garanties intégrales de l'AIEA. La loi étasunienne de 1978, l'Acte de Non-prolifération, avait déjà le même but. Il s'agissait, en fait, de deux réactions à la conduite indienne. Pour permettre la coopération avec l'Inde, les Etats-Unis ont changé cette législation restrictive et cherchent à obtenir une exception aux directives du Groupe des Fournisseurs Nucléaires, fruit d'une longue coopération multilatérale et adoptée afin d'empêcher qu'un Etat non partie au traité puisse bénéficier de la coopération.

Or, la violation des directives du Groupe des Fournisseurs Nucléaires n'équivaut pas à une violation du Traité, car il s'agit d'une réglementation informelle, adoptée librement en dehors du Traité.

Par contre, il n'y a pas de doute sur le fait qu'un accord de coopération nucléaire avec l'Inde violerait la résolution 1172 de 1998 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, adoptée après les essais nucléaires indiens et pakistanaïes de 1998 et qui « encourage tous les Etats à empêcher l'exportation de matériel, de matières ou de technologies qui pourraient de quelque manière que soit contribuer à des programmes en Inde ou au Pakistan d'armes nucléaires ou de missiles balistiques pouvant emporter de telles armes, et se félicite des politiques nationales adoptées et déclarées à cette fin »².

L'accord avec l'Inde pourrait inciter les Etats à se retirer du TNP

Le dommage symbolique apporté au régime de non-prolifération est pis encore. Le TNP se base sur le consensus par lequel les Etats non dotés d'armes nucléaires acceptent une asymétrie vis-à-vis des Etats qui en sont dotés avant 1967, en échange d'une assistance prévue par les articles IV et V et de l'assurance d'un désarmement à terme (art. VI).

Premièrement, à cause de cette politique étasunienne, une raison d'être de ce consensus disparaît. L'accord avec l'Inde peut devenir alors une incitation à se retirer du TNP. Si un Etat non partie au traité peut bénéficier d'une coopération, pourquoi faudrait-il alors renoncer à l'option atomique s'il est possible

¹ Voir <http://disarmament2.un.org/wmd/npt/index.html>

² Voir UN doc S/RES/1172 (1998).

de rester en dehors du traité et d'obtenir les mêmes droits sans devoir respecter les règles.

Deuxièmement, trente ans d'efforts pour priver l'arme nucléaire de toute valeur politique sont perdus. En effet, on risque de promouvoir l'idée que l'Inde obtient un statut de grande puissance grâce au prestige que l'arme nucléaire lui conférerait.

Même la tenace opposition étasunienne au développement d'un programme nucléaire civil en Iran devient grotesque face à cette offre de coopération. Ce pays, en fait, aurait le droit légal à une telle coopération en offrant les garanties requises pour un Etat partie au TNP. Ce qui en résulte est l'établissement d'un double standard d'évaluation selon la proximité politique des intéressés.

Au niveau régional de l'Asie du sud, la compétition entre l'Inde et le Pakistan risque de prévaloir sur toute tentative de coopération et de rallumer la compétition nucléaire dans la région. Cette hypothèse est confirmée par l'annonce de l'installation d'un nouveau réacteur au centre de Khushab par le Pakistan. Il serait en mesure de produire suffisamment de plutonium pour 40-50 armes nucléaires par an.

Plus généralement, l'accord entre Inde et Etats-Unis peut remettre en cause les équilibres fragiles qui soutiennent le TNP et entraîner une rupture qui risque d'ouvrir les portes à une nouvelle ère de prolifération nucléaire. Par cette coopération, les Etats-Unis établissent un précédent: rien n'empêcherait par exemple que d'autres Etats non parties au TNP ne développent un programme militaire grâce à l'assistance nucléaire à des fins pacifiques ; rien n'empêche que d'autres Etats cherchent de semblables exceptions au régime de non-prolifération pour leurs partenaires politiques et économiques ; rien n'empêche encore que des pays comme la Russie et la Chine n'entrent dans la compétition pour fournir cette assistance à d'autres pays. La Chine pourrait offrir une coopération similaire au Pakistan. La Russie a déjà violé les directives du Groupe des Fournisseurs Nucléaires, avec l'Inde (hypothèse confirmée par la déclaration conjointe Inde/Russie sur l'usage pacifique de l'énergie nucléaire, de janvier dernier).

On se souvient qu'un obstacle à ce type de coopération a déjà été franchi. En décembre dernier, les Etats-Unis ont changé leur législation qui empêchait de fournir assistance nucléaire aux pays qui n'acceptaient pas les garanties complètes de l'AIEA. L' "Henry Hyde US-India Peaceful Atomic Energy

Cooperation Act", en fait permet la coopération nucléaire avec l'Inde et en établit les conditions.

Le régime de Non Prolifération remis en question ?

Le prochain et dernier obstacle à surmonter est représenté par le Groupe des Fournisseurs Nucléaires qui devra décider s'il est possible d'apporter une exception à ses directives. Une majorité des 45 pays qui constituent le GFN restent encore sceptiques mais quelques-uns d'entre eux voient les potentialités de ce précédant. De toute façon ils ne se prononceront pas avant la concrétisation d'un traité formel de coopération.

Ce dernier est en train d'être retardé à cause de l'opposition de New Delhi à certaines des conditions étasuniennes. Le problème majeur prend sa source dans le refus indien de signer le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. En fait, bien que le pays observe un moratoire unilatéral des essais, rien ne l'empêche formellement de l'interrompre. La législation étasunienne et les directives du Groupe des Fournisseurs Nucléaires prévoient l'interruption de l'assistance au cas où les engagements de non-prolifération (reprise des essais nucléaires, violations des garanties de l'AIEA) seraient violés. L'Inde s'oppose à des conditions semblables mais on souhaite que les Etats-Unis ne cèdent pas sur cet aspect. Un engagement concret de New Delhi prouverait sa bonne foi. Un engagement formel du pays à arrêter la production de matières fissiles, la seule façon d'éloigner le risque d'un mauvais usage de l'assistance étasunienne, aurait la même importance.

Le Groupe des Fournisseurs Nucléaires a la responsabilité de réfléchir sur ces thèmes fondamentaux et de chercher à remédier au dommage que les Etats-Unis causent au régime de non-prolifération. Il s'agit d'un engagement moral dont le GFN devra se rappeler au moment de décider du type d'exception qui pourrait être apportée à ses directives. En fait, certains pays souhaitent l'établissement d'un critère général pour les exceptions plutôt qu'une exception ad hoc pour le cas indien. Cette option est très dangereuse car elle risque d'entamer un processus de légitimation des autres pays non parties au TNP, Israël et Pakistan.

En conclusion la décision du GFN influencera non seulement le destin de la coopération entre Etats-Unis et Inde mais plus encore celui du régime de non-prolifération.

Santina Ragusa

Irénologie

Après l'article du Professeur Roy Preiswerk paru dans le Bulletin N° 14 de février 2007, nous poursuivons la publication de contributions diverses, consacrées à l'Irénologie par nos fondateurs, avec celle du Professeur Ivo Rens en date du 22 février 2002.

La recherche pour la paix et son double

par Ivo Rens, Professeur honoraire de l'Université de Genève (Faculté de droit), membre du Conseil de fondation de l'Institut international de recherche pour la paix à Genève (GIPRI), ancien Secrétaire adjoint de l'Union interparlementaire

C'est pour moi une grande satisfaction que de prendre la parole dans une salle dédiée à Rachel Carson, auteur que je vénère et dont Le printemps silencieux, paru en anglais voici quarante ans déjà, a puissamment contribué à conscientiser nos sociétés sur la responsabilité planétaire que leur vaut leur puissance technologique sans précédent.

Définitions du mot paix

De même que le mot “guerre”, le mot “paix” se laisse malaisément définir. Il comporte d’ailleurs dans les différentes langues des connotations diverses:

Pax connote passer un pacte, du verbe *paciscor*, mais aussi un ordre militaire.

Friede connote l’ordre juridique inhérent à une société.

Eirene connote l’absence de conflits.

Shalom connote une rencontre réussie.

Ces connotations n’ont pas toutes la même pertinence dans les recherches et études pour la paix. Héraclite d’Ephèse affirmait déjà *Πολεμος πατερ παντων*: le conflit est père de toutes choses. Ainsi, pour la plupart des auteurs, la paix ne s’identifie pas avec l’absence de conflits mais avec leur résolution non violente.

Selon Saint Augustin, la paix c’est l’ordre dans la tranquillité. Toutefois, il affirmait également que la paix est le but unique de la guerre !

Même si la plupart des spécialistes estiment que la paix ne s’identifie pas purement et simplement avec l’absence de guerre, ils peinent à s’accorder sur une définition qui fasse l’impasse sur cette opposition.

Aussi bien, dans le cadre de cet exposé je propose de retenir à titre d’hypothèse de travail la définition qu’en a donnée un des pères fondateurs de la recherche pour la paix, à savoir Gaston Bouthoul: “La paix est l’état d’un groupe humain, souverain, c’est-à-dire doté d’autonomie politique, dont la mortalité ne comporte pas une part d’homicides collectifs organisés et dirigés.”¹

Mutations de la guerre et retard croissant du discours sur la guerre

L’histoire tout entière, et avant elle la préhistoire, signalent l’existence de la guerre dès l’aube de l’humanité. En apparence il en existe quelque équivalent dans le règne animal, mais la prédation a lieu essentiellement entre espèces différentes. Les spécialistes du comportement animal insistent sur la retenue dont font preuve les combattants au sein d’une même espèce qui généralement ne vont pas jusqu’à la mise à mort du concurrent malheureux.

Au cours de l’évolution de l’espèce humaine, la guerre a considérablement évolué, en fonction surtout de l’histoire des techniques. Ainsi l’apparition de la poudre noire et de l’artillerie en Europe au XIV^e siècle a-t-elle entraîné une première mutation dans l’art de la guerre.

Cette mutation ne s’est malheureusement pas accompagnée d’une mutation symétrique dans le discours sur la guerre qui est resté tributaire pour l’essentiel, de catégories intellectuelles antérieures à la poudre noire et à l’artillerie, à savoir les

doctrines stratégiques anciennes et modernes et la doctrine dite de la “guerre juste” dont la formulation classique remonte à Thomas d’Aquin, moine dominicain du XIII^e siècle. Aussi le discours sur la guerre de l’époque moderne, qu’il soit représenté par le protestant hollandais Hugo Grotius au XVII^e siècle ou par le stratège prussien Carl von Clausewitz au début du XIX^e siècle est-il resté marqué par la conviction qu’il est possible de limiter la violence des armes, que ce soit par le droit ou même par des moyens ou des mobiles purement stratégiques.²

Une rapide succession de mutations dans l’art de la guerre s’est produite au XX^e siècle permettant à certains humains de disposer d’une violence pratiquement illimitée. Il est à remarquer que la dissymétrie entre potentialités productives et destructrices existait déjà dans le cas de la poudre noire, mais elle n’avait guère été relevée au cours des siècles qui suivirent. Il en fut partiellement de même avec les bombes atomiques de Hiroshima et de Nagasaki en août 1945 qui permirent à des humains d’accéder à la toute-puissance (Vous serez comme des dieux³), mais dans l’ordre de la destruction et de la mort. L’invention des missiles, à commencer par le V2 que Werner von Braun mit à la disposition de l’Allemagne nazie avant d’en poursuivre le perfectionnement pour l’armée américaine, constitua désormais le vecteur des armes nucléaires dont se dotèrent successivement les Etats-Unis et l’URSS, puis la Grande-Bretagne, la France, la Chine, Israël, l’Inde et le Pakistan... pour ne citer que les puissances nucléaires reconnues comme telles en 2002.

Parmi les mutations apparues dans la prétendue “guerre froide” (qui ne fut pas une guerre mais une tension entre deux blocs politico-militaires) figure notamment l’informatisation de l’art de la guerre due à la greffe d’une informatique toujours plus sophistiquée sur les divers systèmes d’armements en progrès constants. Cela sans parler des armes biologiques et chimiques, en principe interdites, mais dont on sait qu’elles existent dans certains arsenaux.

C’est dans le contexte de ces mutations de l’immédiat après II^e Guerre mondiale que naquirent les recherches et études sur la paix dont je retracerai la naissance et l’évolution dans la suite de cet exposé. Mais ce que je souhaite souligner tout d’abord c’est l’extraordinaire conservatisme intellectuel qui continua d’affliger ultérieurement le discours traditionnel sur la guerre, lequel garda un prestige incompréhensible dans de larges secteurs académiques alimentant l’indifférence de l’opinion publique et la déconscientisation de la majorité des responsables politiques et militaires. Je n’en donnerai ici qu’un exemple que j’estime emblématique tant par la qualité incontestée de l’auteur que par son aveuglement. Je veux parler de Raymond Aron et de son ouvrage *Penser la guerre*. Clausewitz dont les deux volumes consacrés respectivement à l’âge européen et à l’âge planétaire datent de 1976.⁴ Affirmer que cet ouvrage consacre une dramatique sous-estimation des mutations intervenues du vivant de l’auteur est un euphémisme. L’histoire des techniques militaires et surtout son emballage récent sont tout simplement absents de cette savante mais logomachique dissertation.

¹ Gaston Bouthoul, *La paix*, PUF, 1974, p. 31.

² Cf Ivo Rens, Grotius et la doctrine traditionnelle de la "guerre juste", in *Grotius et l'ordre juridique international*, Travaux du Colloque Hugo Grotius, Genève, 10-11 novembre 1983, Collection juridique romande, Payot Lausanne, 1985, pp. 67 à 79. Cf surtout Michael Walzer, *Guerres justes et injustes*, Editions Belin, Paris, 1999 (Ed. or. *Just and Unjust Wars*, 1977)

³ Genèse, 3, 5.

⁴ Raymond Aron, *Penser la guerre*. Clausewitz, T. I, *L’âge européen*, 472 pages, T. II *L’âge planétaire*, 365 pages, Editions Gallimard, Paris, 1976.

Les pères de la recherche pour la paix

C'est à un groupe de physiciens de Chicago engagés dans le projet Manhattan que revint l'honneur d'amorcer un premier changement radical du discours sur la guerre. Ce groupe de Chicago, amorcé par Leo Szilard, mu essentiellement par des préoccupations morales, mais dirigé par le Prix Nobel James Franck, rédigea en effet en juin 1945 - soit plusieurs semaines avant la première explosion atomique de l'histoire qui eut lieu à Alamogordo le 16 juillet 1945, et a fortiori avant les bombardements de Hiroshima et de Nagasaki les 6 et 9 août 1945 - un document dit Rapport Franck, qui s'efforçait de mettre en garde le président Harry Truman contre l'utilisation de la nouvelle arme au Japon en prédisant notamment la course aux armements nucléaires qui ne manquerait pas d'en résulter entre les Etats-Unis et l'URSS. Paradoxalement, le Rapport Franck était nettement plus clairvoyant en matière de politique internationale que dans l'ordre purement physique car il méconnaissait les retombées radioactives des produits de fission et des transuraniens et leurs effets durablement nocifs sur la biosphère.⁵

Dans le droit fil de cette initiative prémonitoire intervint en 1955 le Manifeste Russell-Einstein contre tout recours à l'arme nucléaire perçue désormais comme mettant en danger la survie même de l'humanité du fait notamment des effets durables de la radioactivité. Ce manifeste donna lieu à la constitution en 1957 du Mouvement Pugwash, du nom du village de la Nouvelle-Ecosse où il se réunit pour la première fois. Cette organisation, dont l'un des sièges est à Genève, réussit à organiser d'innombrables réunions entre scientifiques des deux Blocs qui jouèrent un rôle souvent décisif dans la conclusion des traités internationaux tels que le Traité de Moscou portant interdiction partielle des essais nucléaires de 1963, la Convention de 1971 portant interdiction des armes biologiques ainsi que dans le Traité de limitation de la course aux armements nucléaires SALT I de 1972. Si dans un premier temps le Mouvement Pugwash ne rassemblait que des représentants des sciences dites naturelles il s'élargit bientôt à des juristes et à des spécialistes des sciences humaines et constitua un des creusets d'où émergea une recherche interdisciplinaire pour la paix.

Parallèlement à ces initiatives apparurent des chercheurs qui contribuèrent à la naissance de la nouvelle discipline de la recherche pour la paix. Procédant de trois nations et de plusieurs disciplines hétérogènes, il entreprirent les uns et les autres d'appréhender la relation guerre-paix dans une approche interdisciplinaire entièrement renouvelée par rapport aux discours d'un Grotius ou d'un Clausewitz comme par rapport aux discours des pacifistes tant anciens que modernes.

Pour ma part, je distingue cinq pères putatifs de la recherche pour la paix.

Le premier chronologiquement est un professeur américain de droit international public à l'Université de Chicago, Quincy Wright (1890-1970), qui publia en 1942 - année du lancement du projet Manhattan - un monumental ouvrage intitulé *A Study of War* amorçant l'approche statistique du

phénomène-guerre, dont la seconde édition de plus de 1'500 pages date de 1965.

Le deuxième père putatif de la recherche pour la paix est à mon sens le Quaker anglais Lewis F. Richardson (1881-1953), mathématicien, physicien, chimiste, météorologue, démographe, ayant acquis sur le tard une formation en psychologie. La majorité des publications de Richardson relèvent des mathématiques, de la physique ou de la météorologie. Son principal ouvrage sur la guerre, d'ailleurs posthume, lui vaut de figurer parmi les fondateurs de la recherche pour la paix. Il s'agit de *Statistics of Deadly Quarrels*, paru à Chicago en 1960.

Sans doute l'ouvrage aurait-il pu paraître du vivant de l'auteur si ce dernier n'avait été assailli d'une singulière prémonition que ses présentateurs, Quincy Wright et C. C. Lienau, expliquent comme suit: "A présent la plupart des sciences et des technologies sont attelées aux chars guerriers. Il advint à Richardson lui-même de décliner l'offre que lui avait présentée une agence militaire du Gouvernement américain à l'effet de publier son ouvrage. Probablement entrevit-il l'usage et la citation actuels de son ouvrages par des scientifiques liés par contrats avec des agences militaires ce qu'il eût déploré. Son choix constant fut de s'abstenir constamment des applications militaires de son ouvrage qu'elles portassent sur la météorologie ou sur la guerre."⁶

Le troisième est le sociologue et démographe français déjà cité Gaston Bouthoul (1896-1980), de formation juridique, sociologique et littéraire, qui créa en 1945 l'Institut français de polémologie, terme par lequel il désignait la discipline interdisciplinaire que nous appelons généralement de nos jours recherche pour la paix ou irénologie. Parmi les ouvrages principaux de Bouthoul illustrant la polémologie, je citerai: *Les guerres: Eléments de polémologie*, Payot, Paris, 1951, *La guerre*, Que sais-je ?, PUF, Paris, 1953, *La surpopulation dans le monde*, Payot, Paris, 1958. L'un de ses apports a été d'analyser l'irruption perverse du sacré dans la psychologie sociale en période d'hostilités.

Le quatrième père putatif de la recherche pour la paix est l'économiste et politologue quaker angloaméricain Kenneth Ewert Boulding (1910-1993) qui présida la prestigieuse *Association for the Advancement of Science* en 1979 et dont le premier ouvrage en relation avec notre sujet parut en 1962 sous le titre de *Conflict and Defense: A General Theory*, New York: Harper & Brothers. Ses apports à la recherche pour la paix sont marqués par le souci de transposer une éthique biosphérique dans les relations humaines tant politiques qu'économiques.

Enfin, le cinquième père putatif de la recherche sur la paix ou irénologie est à ma connaissance toujours vivant. Il s'agit de Gene Sharp, un politologue et sociologue américain ayant étudié à Oxford et puis longuement enseigné en Norvège et enfin aux Etats-Unis. Son premier ouvrage, préfacé par Albert Einstein, parut en 1960 sous le titre de *Gandhi Wields the Weapon of Moral Power*. Parmi ses ouvrages ultérieurs, l'un des plus importants s'intitule *Exploring Nonviolent Alternatives*, paru à Boston en 1970.

⁵ Peter Pringle and James Spigelman, Les barons de l'atome, Seuil, Paris, 1982, p. 41, *The Nuclear Barons*, (or. ed. 1981), A Discus Book published by Avon Books, 1983.

⁶ Quincy Wright and C. C. Lienau, ed. in Editors' Introduction, Lewis F. Richardson, *Statistique of Deadly Quarrels*, (Posthume), The Boxwood Press, Pittsburgh and Quadrangle Books, Chicago, 1960, p. XVI.

Champs et méthodes d'investigation de la recherche pour la paix

Les quelques auteurs que nous venons d'évoquer ne sont pas réductibles les uns aux autres, il s'en faut de beaucoup. Néanmoins, on peut les créditer collectivement d'avoir renouvelé le discours sur la guerre et la paix en balisant des champs d'investigation nouveaux qu'il ont abordé avec des méthodes nouvelles.

Pour ce qui est de l'apparition des conflits armés, ces champs nouveaux ont trait notamment à la recherche des causes des conflits armés ou plutôt des facteurs belligènes qui les déclenchent. Si le dénombrement de ces facteurs belligènes varie selon les auteurs, il semble relever de quatre⁷ catégories fondamentales, à savoir la démographie, les ressources vitales, l'agressivité et l'idéologie. Quant aux méthodes préconisées, elles ressortissent pour l'essentiel aux sciences sociales, mais avec occasionnellement d'importants emprunts aux mathématiques, voire aux sciences naturelles, dans la mesure où la recherche pour la paix doit s'occuper du désarmement et donc de technologies toujours plus sophistiquées. C'est dire qu'elles sont nécessairement interdisciplinaires.

Pour ce qui est des conflits armés eux-mêmes, les champs nouveaux de la recherche pour la paix s'étendirent aux guerres d'émancipation, aux guerres civiles et aux nouvelles menaces que pourraient représenter des groupes terroristes accédant à l'une ou l'autre arme de destruction massive. En tout cas, une constatation majeure s'impose à tous les chercheurs pour la paix: la proportion des victimes civiles par rapport aux victimes militaires connaît depuis la XIVe siècle une progression croissante.

En relation avec les guerres d'émancipation, le professeur Johan Galtung du PRIO proposa en 1967 de distinguer entre la paix positive et la paix négative qui résulterait d'une violence institutionnelle, voire symbolique. Cette suggestion, émise pendant la guerre du Viêtnam, provoqua une vive controverse parmi les irénologues, controverse qui a laissé des traces jusqu'à nos jours.

Les irénologues s'intéressèrent également à l'étude de la course aux armements notamment nucléaires, à la quantification des arsenaux en présence ainsi qu'à l'évaluation de leur potentialité meurtrière mais aussi et surtout aux tentatives et souvent décevantes tentatives diplomatiques visant à tenter de contrôler, c'est-à-dire de maîtriser ladite course. Dans ce domaine, la recherche pour la paix joignit ses efforts à ceux plus traditionnels des spécialistes de la diplomatie multilatérale.

Bien entendu, la recherche pour la paix se pencha sur les modes de résolution pacifique des conflits armés - domaine qui avait constitué dans le passé une espèce de chasse gardée des juristes internationalistes - mais elle s'intéressa aussi aux alternatives non violentes à la résistance armée. Il s'agit là d'un domaine presque inexploré avant la IIe Guerre mondiale. Gene Sharp lui consacra plusieurs ouvrages en plus des deux que nous avons cités. Mais il est loin d'être le seul chercheur à avoir approfondi cette problématique.

Basil Liddell Hart (1895-1970) qui estimait que, pendant la IIe Guerre mondiale, les résistances non violentes à l'oppression nazie s'avèrent moins dommageables pour les populations civiles et plus efficaces que les résistances armées. Il précisa sa thèse dans un article intitulé "Lessons from Resistance Movements - Guerrilla and Non-violent" publié dans un ouvrage collectif du *Peace Researcher*, c'est-à-dire de l'irénologue britannique Adam Roberts *The Strategy of Civilian Defence. Non-violent Resistance to Aggression*, publié en 1967 par Faber and Faber, à Londres. Un irénologue allemand Theodor Ebert consacra à cette problématique un ouvrage théorique fondamental intitulé *Gewaltfreier Aufstand. Alternative zum Bürgerkrieg*, paru en 1969 chez Rombach à Fribourg en Brisgau. Et une quinzaine d'années plus tard, trois irénologues français, Christian Mellon, Jean-Marie Muller et Jacques Sémelin appliquèrent sensiblement la même démarche au niveau international dans un ouvrage intitulé *La dissuasion civile* paru en 1985 sous les auspices de la Fondation pour la défense nationale, à Paris.

La difficile institutionnalisation de la recherche pour la paix

Parmi les institutions consacrées à la recherche pour la paix, les plus prestigieuses sont probablement celles que créèrent les autorités politiques des pays nordiques en leur octroyant des fonds publics, à savoir le *Peace Resesearch Institute of Oslo* (PRIO) créé en 1959 qui lança l'une des principales publications d'irénologie, le *Journal of Peace Research*. En 1964 le Parlement suédois créa le *Stockholm International Peace Resesearch Institute* (SIPRI) dont l'annuaire intitulé *World Armament and Disarmament Yearbook*, communément appelé l'Annuaire du SIPRI, fait autorité. Quant au *Tampere Peace Resesearch Institute* (TAPRI), il fut créé sur un modèle analogue en Finlande en 1969. Dans l'ordre tant de l'enseignement que de la recherche il convient de signaler l'Ecole des études de la paix de l'Université de Bradford créé en 1973 avec des fonds tant quakers que publics.

Certes d'autres Centres d'études pour la paix existent de par le monde et l'un même a été créé à Genève en 1979 sous le nom de *Geneva International Peace Research Institute* (GIPRI). Cependant, à la différence des Instituts nordiques, les initiateurs du GIPRI étaient des personnes privées. Le GIPRI se constitua en fondation à partir de 1984 et ne bénéficie d'un subventionnement du Canton de Genève que depuis très peu de temps. Outre ses travaux de recherche, qui ont donné lieu à publications, le GIPRI organise depuis 1987 un cours d'été sur les problèmes de la guerre et de la paix destiné à des étudiants francophones.

En 1960 le professeur américain Thomas C. Schelling publia un ouvrage intitulé *The Strategy of Conflicts*⁸ dans lequel il entreprit de greffer sur la problématique des conflits, classique chez les militaires, la problématique du "bargaining", c'est-à-dire du "marchandage", autrement dit de la négociation. A la faveur de l'essor alors en cours des premiers ordinateurs, les néo-stratèges entreprirent de modéliser les premiers jeux stratégiques en les intégrant à des applications dynamiques visant à rendre compte des relations internationales et plus particulièrement de la course aux armements à laquelle se livraient les

⁷ Ou plutôt la quête de basse entropie tant matérielle qu'énergétique entendue dans le sens non métaphorique que lui confère Nicholas Georgescu-Roegen. Cf Note 10 ci-après.

⁸ Thomas C. Schelling, *The Strategy of Conflicts*, Oxford University Press, New York, 309 pages.

deux super-puissances de l'époque. La simulation aidant, de nouveaux champs d'investigation s'ouvrirent aux recherches sur la guerre et la paix. Il en résulta un renouvellement méthodologique de l'étude des conflits qui suscita quantité d'initiatives qui, tout en se réclamant de Richardson s'éloignaient de ses aspirations par leur inféodation aux recherches militaires, particulièrement aux Etats-Unis. Je n'hésite pas à avancer que ce type de recherches stratégiques a métastasé une grande partie de la science des conflits jusqu'à ce que l'effondrement de l'Union soviétique et plus récemment le 11 septembre 2001 vinrent en souligner les limites. Dès 1964, le professeur américain Anatol Rapaport dénonçait cette dérive dans les termes suivants: "Est-ce par déformation professionnelle que les «stratégistes» restent aveugles à ce qu'il y a d'effrayant dans le fait de participer activement et, comme ils le disent de manière «créative», à un «jeu» dont l'objectif et le résultat est la mort de millions et de millions d'hommes innocents?...D'ailleurs, soulignait-il encore, la guerre thermonucléaire n'est pas un désastre naturel. C'est une opération qui est actuellement planifiée et préparée avec soin, et qui plus est par les stratégestes eux-mêmes."⁹

A la lumière de ce qui précède et de cette citation, vous aurez compris ce que j'appelle le "double" de la recherche pour la paix: Il s'agit de la recherche des stratégestes quelle que soit l'appellation dont ils se parent.

J'entends bien l'objection que l'on a coutume d'opposer à ce genre de réflexion. Nulle connaissance, nulle recherche, nulle technologie - dit-on - n'est bonne ou mauvaise en soi: tout dépend de l'usage que l'on en fait. C'est là une assertion dont j'ai déjà relevé en passant le caractère éminemment contestable: la connaissance de la poudre noire et celle de la fission ou de la fusion nucléaire sont beaucoup plus efficaces dans l'ordre de la mort que dans celui de la vie. Il est probable qu'il en va de même des recherches des stratégestes. Certes ceux-ci utilisent bien l'instrument mathématique rendu plus performant par l'informatique. Mais comme l'écrivit le mathématicien et économiste Nicholas Georgescu-Roegen: "Il y a une limite à ce que nous pouvons faire avec les nombres, et il y en a une à ce que nous pouvons faire sans eux."¹⁰

La différenciation que je propose entre la recherche pour la paix et son double, les recherches des stratégestes, éclaire d'un jour singulier la priorité que la politique de la science, notamment celle du Fonds national suisse de la recherche scientifique, a presque toujours accordée aux recherches des stratégestes qui lui paraissaient revêtir une plus grande scientificité du fait surtout de leur recours systématique aux simulations sur ordinateur et plus généralement de leur arithmomorphisme", pour reprendre un terme cher à Nicholas Geoescu-Roegen. Le temps est venu, me semble-t-il, de contester ouvertement cette orientation et d'en demander l'inversion afin de permettre à la recherche pour la paix de donner toute sa mesure.

Les pères de la recherche pour la paix que j'ai signalés se caractérisent par leur commune préoccupation éthique. Tous ont eu à coeur d'éviter que leurs travaux puissent être utilisés à fins contraires, notamment pour justifier, voire relancer la

course aux armements. Sans prétendre remettre en cause l'institution militaire, je tiens pour indispensable une totale indépendance de la recherche pour la paix par rapport à cette dernière.

Il importe donc que les chercheurs pour la paix veillent jalousement à ne jamais compromettre la dimension éthique de leur discipline, donc à ne rien entreprendre qui puisse être récupéré par les stratégestes. Je ne dis pas que cela soit facile et qu'il n'existe pas de zones grises. Je prétends seulement que la dimension éthique est inhérente à la recherche pour la paix et qu'à l'ignorer on s'expose à faire en réalité des recherches pour la guerre, quel qu'alibi que l'on s'invente. La moindre des choses que l'on puisse attendre de la recherche pour la paix est qu'elle ne favorise ni directement ni indirectement le recours à la violence.

Qu'attendre de la recherche pour la paix ?

Mais qu'attendre positivement de la recherche pour la paix ? L'objectif lointain n'est autre que de rompre avec la malédiction que la guerre a constitué pour l'humanité depuis son apparition et ce, pour des raisons humanitaires plus pressantes que jamais, mais aussi et surtout parce que, du fait des armes de destruction massive, il en va désormais de la survie même de l'humanité.

L'objectif immédiat, c'est de mobiliser tous les savoirs au service de la résolution pacifique des conflits tant intérieurs aux nations qu'internationaux.

Pour ce faire, il importe de détecter de par le monde les facteurs belligènes, à commencer par la misère et les idéologies meurtrières, mais sans oublier l'explosion démographique qui, à mon avis, a joué un rôle essentiel dans le déclenchement du drame rwandais par exemple.

Il importe de promouvoir, dans toutes les situations conflictuelles susceptibles de dégénérer en hostilités armées, le recours aux négociations et aux solutions politiques en démontrant le caractère fallacieux des prétendues solutions militaires. Napoléon lui-même ne disait-il pas "On peut tout faire avec des baïonnettes sauf de s'asseoir dessus" ?

Il importe de poursuivre sans relâche l'oeuvre ingrate des négociations sur le désarmement car leur interruption ne saurait manquer de relancer la course aux armements.

Il importe de renforcer la coopération et la solidarité internationales, aussi frustrantes soient-elles parfois, car isolément nulle puissance n'est désormais en mesure de faire face fût-ce aux problèmes de sa propre sécurité.

Il importe aussi de chercher et de trouver des alternatives non violentes aux conflits armés. Dans un monde où les sciences et les technologies tiennent une place qu'elles n'ont assumée dans aucune société du passé, il importe surtout de remplacer le vieil adage menteur: Si vis pacem para bellum par le mot d'ordre Si vis pacem para pacem.

Ivo RENS

⁹ Rapaport, Anatol, *Strategy and Conscience*, Harper and Row, New York and London, 1964, cité par Clarke, Robin, in *La course à la mort ou la technocratie de la guerre*, Seuil, 1972, p. 318. (Ed or. *The Science of War and Peace*, 1971)

¹⁰ Nicholas Georgescu-Roegen, Présentation et traduction de Jacques Grinevald et Ivo Rens, *La décroissance. Entropie. Ecologie. Economie*, 2e édition, Le sang de la terre, Paris, 1995, p.24.

L'INSTITUT INTERNATIONAL DE RECHERCHES POUR LA PAIX À GENÈVE



en association avec l'UNIDIR
(United Nations Institute for
Disarmament Research)

et le Pôle Bernheim de l'Université Libre de Bruxelles

organise son

19^{ème} cours d'été

« Les causes des guerres à venir »

du 20 au 31 août 2007

Genève – Suisse

Pour son cours 2007, le GIPRI présentera les fondamentaux des déséquilibres politiques et militaires, des règles juridiques qui régissent l'ordre du monde. Il mettra l'accent sur les nouvelles causes de conflits : l'environnement et les ressources naturelles, les technosciences, le brouillage des savoirs et des pouvoirs. Notre site actualisera le programme du cours et les intervenants <http://www.gipri.ch/spip/spip.php?article512>.

Le cours, donné en français, s'adresse tant aux étudiants qu'aux personnes qui s'intéressent aux problèmes de la paix dans leur activité professionnelle.

Selon l'actualité, le titre du cours indique l'accent mis sur un angle d'approche particulier. La **leçon inaugurale** ouverte au public sera assurée par **M. Georges CORM**, lundi 20 août 2007, à 10h00, au HEI, 132, rue de Lausanne - 1211 Genève, Salle de Séminaire 1, Rez de chaussée villa Barton.

M. Georges CORM, diplômé de la Sorbonne, est économiste et historien, ancien ministre de l'économie du Liban. Ses deux derniers ouvrages sont : « *La question religieuse au XXIème siècle* » et « *Orient-Occident, la fracture imaginaire* ».

La leçon inaugurale aura pour **titre** :

L'approche profane des conflits

M. CORM expliquera que la question n'est pas le retour du religieux mais le recours politique aux religions.

Le cours est également complété par des tables rondes d'experts et par des visites dans les institutions internationales et missions diplomatiques permanentes.

GIPRI

**La Voie Creuse 16, CH, 1202 Genève
SUISSE**

Téléphone : + 41 22 919 79 42

Télécopie : + 41 22 919 79 43

cviret@gipri.ch

www.gipri.ch

Système monétaire international

Résumé du programme de recherche « Pour un nouveau Système monétaire international (SMI) favorisant la Paix et le développement » conduit par M. Pierre LECONTE, développé dans le cadre de la Fondation GIPRI, avec le soutien de l'Université de Genève et de la CNUCED.

1. La question de la monnaie est fort peu connue tant du grand public que des milieux bancaires, universitaires et politiques. D'où le besoin de réflexion approfondie et de pédagogie collectives, comme d'assurer l'information des acteurs précités, à son sujet.
2. La monnaie étant au centre de tout processus de pouvoir tant économique que politique, les liens entre la monnaie, la Paix et la guerre sont multiples tant dans l'histoire qu'actuellement. D'où la nécessité pour la Fondation GIPRI de traiter la question de la monnaie au même titre que l'étude des diverses raisons et manifestations de la Paix ou de la guerre.
3. Les banques suisses gérant plus du tiers de la fortune privée mondiale, tout Institut suisse (en particulier genevois) de recherches doit réfléchir à la question de la monnaie compte tenu de l'importance de sa stabilité pour l'avenir de la Confédération helvétique et du Canton de Genève. Sans parler des liens entre la monnaie, la mondialisation des économies et les réglementations internationales qui intéressent les organisations constituant la « Genève internationale » (OMC, ONU-CNUCED, etc.) ou de la question de la monnaie unique européenne qui est au centre du processus de construction de l'Union du même nom, dont la Suisse placée au centre de l'Europe ne peut pas se désintéresser.

De la destruction progressive du SMI alors basé sur l'étalon-or à partir de la Première Guerre Mondiale jusqu'à la réputation de la convertibilité du dollar en or de 1971 par les Etats-Unis, les monnaies ont perdu leurs fonctions essentielles d'instruments de mesure et de réserves de valeur pour ne conserver que celle de moyens d'échange. Le mécanisme des

taux de change flottants sans référence à aucun étalon tangible (bien réel), en vigueur depuis près de trente ans (1971-1976), a entraîné l'instabilité et la perte de pouvoir d'achat structurelles de toutes les monnaies. Tout en faussant le commerce international basé sur le libre-échange, en assurant la position asymétrique et hégémonique des Etats-Unis dont les déficits et les dettes peuvent jusqu'ici croître sans limitation parce que financés par le reste du monde qui doit placer les dollars qu'il reçoit, en permettant l'endettement généralisé des Etats et agents économiques privés, en créant toutes sortes de bulles spéculatives, sans compter d'immenses inégalités de croissance économique et de développement entre les « pays sans monnaie » et les autres. Par suite du caractère exponentiel des déficits américains et de l'accumulation croissante des réserves de change par les Etats asiatiques, le SMI actuel et le dollar sont au bord de l'effondrement. D'où la nécessité d'identifier d'urgence des solutions réalistes pour réformer le SMI, parce que, selon le professeur Michel Aglietta, « le dérèglement de la monnaie entrouvre un gouffre où l'ordre social pourrait s'engloutir » !

Une vingtaine d'économistes prestigieux et de banquiers (d'opinions différentes) seront associés à ce programme, répondront à un questionnaire détaillé rédigé par M. P. LECONTE donnant ainsi leurs avis sur tous les thèmes retenus, participeront à quatre tables rondes-conférences organisées à Genève en 2007 (ouvertes au public). La synthèse écrite de leurs échanges, analyses et propositions, comme le projet de réforme en résultant rédigés par M. P. LECONTE, ainsi que leurs interventions, seront publiées début 2008 par le GIPRI dans un livre en Français (ultérieurement traduit en Allemand et Anglais). M. Maurice ALLAIS, prix Nobel d'économie, assurera le haut patronage de ce programme, M. Jean-Antoine CRAMER, ancien banquier privé genevois, en assurera le conseil technique et M. Manuel WILDHABER en sera l'assistant. Au delà de l'action pédagogique en direction des personnes intéressées (étudiants, professionnels de la finance, etc.) et de l'enseignement qui pourrait en résulter, ce programme pourrait fournir la base d'une « Initiative suisse » pour la réforme du SMI puisque ses conclusions seront soumises au Conseil fédéral.

Pierre Leconte

INSTITUT INTERNATIONAL DE RECHERCHES POUR LA PAIX A GENEVE (GIPRI)

Présidente du comité d'honneur : J. Berenstein-Wavre

Bureau de la Fondation : J.-P. Stroot (prés.), J. Goldblat (vice-prés.), M. Kohen (secr.),
G. Harigel (trésorier), F. Bieri-Hirlemann (chargée de publications)

Collaborateurs : G. Galice (directeur), C. Viret-Quezada (adjoindue de direction), F. Lghazaoui (traducteur),
P. Leconte (financement et promotion), E. Stanziani (informaticien), F. Baumgartner (assistante),
S. Haenle (employée de bureau), B. Liphardt-Heinrich (commise administrative)

Mise en page du bulletin : S. Aubry - *Impression* : Sprint votre imprimeur, Yverdon-les-Bains

Voie Creuse 16, 1202 Genève, Suisse

Tél. : +41 (0) 22 919.79. 42 Fax : +41 (0) 22 919.79. 43

Courriel : gipri@gipri.ch Site internet : www.gipri.ch

Les opinions exprimées dans ce bulletin n'engagent que leurs auteurs.